

Les Cahiers des Dix. Numéro vingt-et-un. Montréal, 1956. Index général ; liste des articles parus dans les vingt premiers Cahiers. 256 p.

Lionel Groulx, ptre

Volume 11, numéro 4, mars 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301869ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301869ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Groulx, L. (1958). Compte rendu de [*Les Cahiers des Dix*. Numéro vingt-et-un. Montréal, 1956. Index général ; liste des articles parus dans les vingt premiers Cahiers. 256 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 11(4), 587–594.
<https://doi.org/10.7202/301869ar>

Les Cahiers des Dix. Numéro vingt-et-un. Montréal, 1956. Index général; liste des articles parus dans les vingt premiers Cahiers. 256 pages.

Les *Cahiers des Dix* auront donc doublé vaillamment le cap de deux décennies. Effort intellectuel d'une durée qui vaut d'être souligné. En route l'équipe a perdu quelques-uns de ses meilleurs ouvriers. Elle a réparé ses vides sans trop s'affaiblir. A la dernière heure, les moyens nous manquent d'écrire une étude élaborée du *Cahier* de 1956. Qu'on nous pardonne ce compte rendu peut-être trop bref, mais qui vaudra mieux que rien du tout.

Chacun connaît le genre de cette équipe de travailleurs. Ils ne pratiquent pas, en histoire, ce que l'on pourrait appeler l'amateurisme. Chaque collaborateur y va d'un sujet de son choix, en parenté avec son esprit, s'épargnant, sans trop de soucis, ce qui peut paraître un peu guindé dans l'histoire scientifique.

En ces dix nouvelles études, je serais tenté de faire un partage entre celles qui pourraient se rattacher à la grande histoire et celles qui appartiendraient plutôt à la petite. Distinction toujours hasardeuse, pour qui a pu apprendre par combien de portes la petite histoire peut forcer son entrée dans la grande. Reprenons donc ces études dans l'ordre où elles se présentent.

* * *

Comme il se doit, Mgr Olivier Maurault nous donne sa vue d'ensemble sur le *Cahier* et tente, du mieux qu'il peut, de ramener à quelque unité ces études éparses, sinon disparates. Suit un éloge ému du dernier équipier disparu : Maréchal Nantel, charmant homme qui, libéré de circonstances adverses, eût pu laisser autre chose qu'un charmant souvenir.

En ce 21^e *Cahier*, Mgr Maurault s'est assigné pour sujet : « Les fleuves du Canada ». Vaste sujet puisque rien de plus vaste que ces accidents géographiques que sont les fleuves canadiens. Longs, puissants, ils s'entrecroisent, se nouent le plus souvent, ont tenu, dans l'histoire canadienne, économique, sociale, un rôle majeur. Une étude sur ces cours d'eau invite aux vues panoramiques. Mgr Maurault s'est complu en des raccourcis géographiques et historiques de style sobre qui sont de sa manière.

L'on n'écrit plus sur Jacques Cartier à moins d'apporter quelque chose de neuf. M. Gérard Malchelosse nous présente un Cartier qui « va à Hochelaga ». Nous trouvons là quelques notes sur la naissance du découvreur, sa formation technique, ses voyages. L'auteur donne raison à M. Gustave Lanctot au sujet de la présence de Jacques Cartier sur le vaisseau de Verazzano, lors du voyage au Canada de 1523-1524. Sans préjudice pour personne, semble-t-il, M. Malchelosse aurait pu nous renvoyer à la controverse Campeau-Lanctot, à propos de cette première apparition de Cartier en terre canadienne, controverse qu'on retrouve dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, VI : 517-535 ; VII : 413-425, 558-570 ; VIII : 213-219. D'autant plus qu'un peu plus loin, l'auteur évoque une autre controverse, celle de M. Lanctot et d'Aristide Beaugrand-Champagne. M. Malchelosse fait en effet débarquer Jacques Cartier, s'en allant à Hochelaga, non pas sur la rive sud de l'île montréalaise, mais à la Rivière-des-Prairies, ainsi que le soutenait Beaugrand-Champagne. L'emplacement de la bourgade d'Hochelaga reste toujours un sujet à débattre ; le paysage, tel que décrit dans le voyage de Cartier, ne s'explique que par un débarquement sur la rive nord de l'île de Montréal. Faut-il dire que la partie la plus importante de cette étude est bien la partie bibliographique ? Nous soupçonnons même M.

Malchelosse de n'avoir écrit ces pages que pour vider son fichier sur le sujet. Personne ne le regrettera. Il a peut-être oublié toutefois de faire sa part à Mlle Marie-Claire Daveluy qui, dans le *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau* — Deuxième semaine d'Histoire à l'Université de Montréal, 23-27 avril 1945 (204-220), a déjà fourni des notes bibliographiques intéressantes sur les Voyages de Cartier. L'étude de M. Malchelosse est celle d'un spécialiste et d'un bon technicien de la bibliographie.

« Négociations de paix 1693-1696 ». Titre d'un chapitre de l'histoire iroquoise sous le Régime français au Canada : ce qui est désigner l'auteur : M. Léo-Paul Desrosiers. Il s'agit évidemment de négociations diplomatiques, au cours du deuxième gouvernement de Frontenac. On connaît le problème angoissant : à qui irait l'Iroquois ? Du comportement de cet Indien, guerrier puissant, pouvaient dépendre, non pas l'avenir de l'Amérique, mais quelques-uns des plus hauts intérêts des colonies anglaises ou françaises. L'Iroquois constitue l'enjeu des négociations de paix de 1693-1696 : pion principal sur l'échiquier diplomatique. La partie se joue au-dessus de sa tête entre Anglais et Français. Il inclinera peut-être vers la neutralité. Mais, d'une part, sa situation géographique à proximité de la Nouvelle-Angleterre, ses relations économiques font de lui, en quelque sorte, un prisonnier des Anglais. La terre iroquoise, au surplus, est-elle terre anglaise ou terre française ? D'aussi graves prétentions s'élèvent des deux côtés. Les Anglais ne se font pas faute de parler en maîtres à leur voisin. Le guerrier iroquois figure, pour eux, plus qu'un mercenaire ; il leur sert de couverture. En Europe, pour faire ses guerres, l'Angleterre a toujours eu besoin d'un allié ou d'un soldat ; en Amérique, son soldat c'est l'Iroquois. Et l'Iroquois sait parfaitement qu'il ne peut faire sa paix avec les Français sans s'attirer, de ce fait même, l'hostilité des Anglais. Du côté des colonies françaises ou du côté de Frontenac, le problème ne s'offre pas, non plus, d'une confortable simplicité. La paix serait infiniment souhaitable pour la Nouvelle-France : sa sécurité intérieure, la liberté de son commerce de fourrure, lui en font une suprême exigence. D'autre part, comment faire la paix avec l'Iroquois et comment, dans la suite, et par voie de conséquence, lui fermer les Pays d'en haut sans susciter aux Indiens de l'ouest, dans le commerce des fourrures, un concurrent redoutable ? En d'autres termes, conclure une paix franco-iroquoise équivalait, pour les Français, au risque certain de se brouiller avec tous les Indiens des Grands Lacs, pièce essentielle de la force défensive de la Nouvelle-France. En ces épineuses conjonctures, M. Desrosiers décrit et admire l'adresse politique de Frontenac, le rôle actif d'un mission-

naire jésuite, le Père Millet. On sait comment les choses tourneront. Les autorités de Québec finiront par opter pour la neutralité de l'Iroquois, neutralité qu'ils tenteront de s'assurer par la réoccupation de Katarakoui: solutions, tactiques déjà prévues et recommandées, vingt ans auparavant par l'ingénieur Talon. Ce dernier chapitre de M. Desrosiers nous fait souhaiter, une fois de plus, la publication prochaine en volume des derniers tomes de *l'Iroquoisie*. Même si l'auteur, ainsi qu'on le prétend, n'a pas dit le dernier mot sur le problème iroquois, il y a jeté d'appréciables lumières.

* * *

Avec ces trois premières études se clôt ce que l'on pourrait appeler la contribution du 21^e *Cahier* à la grande histoire. Il ne s'ensuit point que le reste soit négligeable. Voici d'abord, de M. Jacques Rousseau: « Des américanimes du parler canadien-français ». Entendons par « américanimes », non pas des emprunts à la langue des Anglo-Américains d'aujourd'hui, mais aux parlers ou dialectes des Amérindiens ou sauvages de l'Amérique. Et peut-être, pour éviter toute équivoque, au lieu d'« américanimes », faudrait-il dire « amérindianimes », si le mot portait avec soi quelque élégance. Le Canada de l'est s'est trouvé en contact avec trois races et langues indiennes: les Hurons-Iroquois, les Algonquins, les Esquimaux. Quels échanges linguistiques se sont produits entre les Français et ces Amérindiens ? Y eut-il abondante copénétration ? La fréquence et l'intimité des relations entre Français et sauvages de l'est canadien sont faits bien connus. Un autre fait bien attesté néanmoins, ce pourrait être la médiocre admiration du sauvage pour la civilisation européenne. Cette civilisation n'est pas de sa taille. Elle se situe à trop de distance; elle bouleverse par trop ses traditions, ses coutumes, ses modes de vie, pour qu'il puisse l'apprécier beaucoup. On sait au surplus qu'entre les deux groupes, il n'exista guère ou si peu de cohabitation et si peu aussi de mélanges des races par le mariage. Le sauvage, même adouci en ses mœurs, en resta à peu près à sa civilisation. Sa langue demeura pour lui la langue maternelle. Il n'accepta jamais le français et l'anglais qu'à titre de langues secondes, et encore... Les emprunts des Français et Canadiens aux langues indiennes, pour n'être pas considérables, ne s'en avèrent pas moins appréciables. Et ces emprunts ne s'appliquent point aux seuls noms de plantes et de lieux géographiques. M. Jacques Rousseau dresse une liste d'une part de ces emprunts passés, sans qu'on le sache toujours, dans la langue courante au Canada français. Liste impressionnante qui dispense pourtant d'exagérer. Quand on fait le reproche aux Canadiens de

parler « iroquois », ou « esquimau », c'est souvent vrai, mais c'est toujours une métaphore.

Que ne peut raconter une maison vieille de deux cents ans — ce qui lui confère, au Canada, un cachet d'antiquité — et qui, après avoir abrité d'illustres hôtes, serait devenue votre maison, celle d'un historien où celui-ci pourrait rêver à loisir ? C'est ce que va nous apprendre M. Raymond Douville, propriétaire de « La Maison de Gannes » aux Trois-Rivières. La cité trifluvienne, nul ne l'ignore plus, possède, parce qu'elle a su le préserver, son quartier historique. En ce vieux quartier, l'on peut apercevoir, outre quelques autres et grands souvenirs, la maison de Georges de Gannes construite en 1756. Ce Georges de Gannes que l'on est prié de ne pas confondre avec les Gannes de Falaise, bien que de la même lignée, arrivait au Canada en 1732, à l'âge de vingt-sept ans, étant né en 1705. Il servira en Louisiane, au Fort Saint-Frédéric, sera de la triste aventure de Dieskau. On le trouve encore à Chouaguen, à Carillon. Après dix-huit ans de service, il obtient enfin, en 1750, le petit grade d'aide-major aux Trois-Rivières. En 1751 il épouse une riche Canadienne, Marie-Françoise de Couagne. Le voilà donc qui prend racine au Canada. En 1756 il commence la construction de la maison qui porte encore son nom. Hélas, la défaite de la Nouvelle-France survient. D'ordre du vainqueur, Georges de Gannes doit s'embarquer pour la France en 1761. De 1764 à nos jours, la maison du quartier historique passe par plusieurs propriétaires illustres, y compris un vertueux et agaçant chanoine, le grand vicaire Saint-Onge. Elle aboutit enfin en la possession d'un historien qui en sait le prix : M. Raymond Douville.

Cette étude n'est pas aussi sèche que le pourrait faire paraître le résumé. Il est rare qu'un écrit de M. Douville ne nous apprenne quelque chose et ne rejoigne par quelque côté la grande histoire. L'auteur sait écouter les grandes ombres qui n'ont cessé d'habiter son logis ; il dialogue avec elles. Et c'est ainsi qu'il évoque le premier occupant Georges de Gannes, un de ces malheureux jours de 1761, se préparant au départ, mais rêvant d'un retour prochain à son coin de terre canadienne, la capitulation n'étant « dans l'esprit de chacun . . . que temporaire ».

L'abbé Paul-Napoléon Bruchesi vécut à Québec les années 1880-1884. Il y occupait une chaire de théologie à l'Université Laval. M. Jean Bruchesi nous raconte cette période de la vie du futur archevêque de Montréal. Période palpitante d'intérêt par les événements et les controverses qui s'y produisent. M. Bruchesi relate ces faits avec entrain, d'un style vif. Récit agréable, même si l'on y sent le ton panégyrique d'un admiratif neveu.

Nous tenons là, sans doute, les éléments d'une prochaine biographie. Pourquoi pas ? A propos des *Trois Dumas* d'André Maurois, André Thérive vient d'écrire que les hommes, même les plus grands, survivent moins par leurs œuvres que par l'heureuse chance d'excellents biographes. C'est ce que Thérive appelle le « miracle des biographies ». L'ancien archevêque de Montréal, esprit fin, brillant, mêlé à tant d'œuvres, à tant de problèmes politico-religieux, prend place parmi les hautes figures de l'épiscopat canadien. L'homme mérite sûrement une biographie. Quel autre biographe lui souhaiter, même indulgent, sinon M. Jean Bruchesi ?

Monseigneur Albert Tessier n'aura fait, toute sa vie, ou peu s'en faut, que de la vulgarisation historique. Même si elle est de la meilleure espèce, ce membre des Dix avait le goût, la passion de l'histoire. Disciple de Mistral, il a éveillé l'âme de sa région, la Mauricie; il lui a réappris son passé. Il eût donc pu bâtir une œuvre d'une toute autre qualité. Les circonstances dont l'on n'est pas toujours le maître, l'ont dirigé vers d'autres tâches. Il y a rendu d'immenses services. L'histoire n'y a pas trouvé son compte. Il y revient quand même, malgré tout, par des livres qu'on lit avec intérêt et profit, et par sa collaboration annuelle à chaque *Cahier des Dix*.

« Benjamin Sulte » ! Une étude sur l'homme plutôt que sur l'historien. Mgr Tessier nous révèle quelques aspects trop peu connus de cette originale figure. Il le fait à l'aide de ses propres souvenirs et de la correspondance du prolifique écrivain. Étude attachante. Sulte avait du tempérament, et il l'avait vigoureux. Il faut reconnaître en lui un courageux, un fort devant la vie, et aussi un solide croyant. Puis, en cet homme qui avait quitté la petite école à dix ans, comment ne pas admirer la rare curiosité intellectuelle ? Il aura mené une existence éparpillée, mais toujours laborieuse. En histoire canadienne, il était devenu un fichier vivant, ambulante. Sur les moindres personnages, il pouvait vous débiter des notes, des renseignements, sinon toujours exacts, du moins fort abondants. Sur la rédaction ou composition littéraire ou historique, il entretenait des idées assez bizarres. Je l'ai entendu un jour soutenir, qu'avant d'écrire, il fallait éviter de se faire un plan, du moins ne pas s'en soucier. On expliquerait ainsi l'incohérente allure de ses meilleures œuvres. En revanche, Benjamin Sulte, très affable, très serviable, resta toujours un modeste. Il ne se faisait aucune illusion sur son œuvre historique. Il en parlait même avec humour : ce qui est, à coup sûr, un signe de grand bon sens. Humour dont il faisait preuve particulière en sa correspondance. Mgr Tessier nous cite quelques-unes des

lettres familières de son personnage. Il ne faudrait pas plus d'une cinquantaine de ces lettres, écrites dans la même veine, pour que Benjamin Sulte, grand chercheur, riche érudit et médiocre historien, en arrive à compter parmi nos meilleurs épistoliers.

M. Léon Trépanier, fervent amateur de l'histoire montréalaise, aime en explorer, en fouiller les moindres coins et recoins, même les plus poussiéreux, au risque de se heurter à des découvertes macabres. C'est l'aventure qui lui est arrivée. Plus qu'à demi-enfouis sous la poudre vétuste du temps, il a vu se dresser devant lui la dynastie entière des Pharaons — pardon — des maires de Montréal depuis 1852 jusqu'à 1947. Les mânes de ces humbles disparus sauront certainement gré à l'auteur de les avoir tirés de l'oubli où, si naturellement, ils avaient sombré. Si, parmi eux, en effet, il s'en rencontre de pittoresques, combien s'en trouve-t-il de vraiment historiques ? Volontiers proposerions-nous aux animateurs de « quiz » à la télévision, qui se plaisent à servir à leurs victimes ou invités des « colles » infaillibles, de faire nommer seulement deux ou trois de ces illustres magistrats de la métropole du Canada. M. Trépanier, qu'on prendrait pour un antiquaire, excelle en ce débarbouillage de momies parfaites. Il y apporte de l'érudition, du charme et voire de l'esprit, au point de nous faire croire à un brillant vernissage de natures mortes.

M. Victor Morin continue ses « Propos de bibliophile » commencés en 1953. Passent en revue devant ses yeux, les bibliomanes et les bibliophiles, ceux qui aiment les livres jusqu'à la toquade, jusqu'à la folie, ceux qui les répandent, en assurent la diffusion, les encanteurs de bibliothèques par exemple. D'autres, ceux qui détruisent, abominables inconscients qui, au Canada, en particulier, ont détruit livres, brochures et manuscrits précieux, dans leur rage de nettoyer les vieux greniers. A côté de ces mal-faisants, voici les conservateurs des livres, les bibliothécaires, les bibliographes, ceux qui en dressent des catalogues. M. Morin évoque ces divers personnages en y joignant moult anecdotes, avec complaisance, j'ai presque envie de dire avec un humour d'ancêtre. Bibliophile, bibliographe lui-même, et sans doute bibliomane quelque peu, il peut parler de ces gens-là en connaisseur. Il termine cette fois son article par une page qui a presque la mélancolie d'un adieu. Page pleine d'émotion, hommage suprême au livre par excellence : l'Évangile. Acte de foi d'un vieux bibliophile qui, parmi tant de livres, a fait son choix définitif.

« Visiteurs français de marque à Québec, 1800-1850 ». Cela veut dire pour M. Antoine Roy, une série de paragraphes sur quatorze personnages. Personnages d'inégale importance à qui

M. Roy accorde peut-être trop indifféremment le même espace. De la part d'un heureux possesseur de tant de fiches, l'on eût souhaité plus de complaisance pour quelques-uns de ces visiteurs qui ont prolongé leur séjour et tenu un rôle considérable au Canada, tel Mgr Forbin-Janson. Nous en dirions autant pour d'autres qui, dans la suite, ont fait beaucoup de bruit, l'abbé Brasseur de Bourbourg, par exemple, qui, au dire de l'historien Ferland, aurait « brassé » tant de choses pertinentes et impertinentes. Il en va de même de Mgr de Charbonnel qui s'en alla mourir en France, mais après avoir été le deuxième évêque de Toronto. L'on songe aussi à l'abbé Gabriel Richard, membre du sénat américain, mais surtout missionnaire à Détroit et qui y meurt après trente-quatre ans d'apostolat. M. Roy nous paraît vraiment trop économe de ses trésors.

* * *

Ainsi se clôt ce 21^e *Cahier des Dix* qui n'est pas indigne de ses prédécesseurs.

LIONEL GROULX, ptre